

**UN
MILLIER
DE TIMBRES
A GAGNER !
(VOIR PAGE 13)**

GAZETTE

PHILATÉLIQUE

ISSN 0293 - 4132

**UNE GRANDE PREMIÈRE :
LE SALON DU TIMBRE !**

**FAITES
CONNAISSANCE
AVEC...
LE SERVICE
PHILATÉLIQUE DE LA POSTE**



**DEUX NOUVELLES RUBRIQUES :
Initiation et Nouveautés**

1840-1850 : 22 PAYS ÉMETTENT LEURS PREMIERS TIMBRES

PUBLICATION DE L'UNION DES PHILATÉLISTES DES PTT
PARUTION TRIMESTRIELLE - N° 57 - OCTOBRE 94

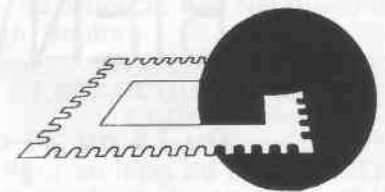


En couverture : le second bloc émis pour le Salon du Timbre (voir pages 4 et 5).

En quatrième de couverture : carte postale originale de "Phil et les timbrés", le héros B.D. de la Gazette. En vente 5 F auprès de Xavier Dauga, 5 rue Edouard Bosc, 33130 Bègles (voir page 18).

GAZETTE PHILATELIQUE

PUBLICATION
TRIMESTRIELLE DE
L'UNION DES PHILATELISTES
DES PTT



n° 57

OCT. 1994

DU CHANGEMENT DANS LA GAZETTE !

Alors qu'elle vient de fêter ses 20 ans, et que les résultats du sondage UPPTT ont été riches d'enseignement pour elle, la Gazette a ressenti le besoin d'évoluer.

Bien sûr, nos moyens financiers demeurent limités (le coût de la Gazette équivaut à lui seul à plus de 40 % de la cotisation nationale à l'UPPTT !). Mais la Gazette entend conforter sa place de 2ème revue philatélique associative de France et de 6ème titre de la presse philatélique nationale toutes catégories confondues.

Il nous a donc semblé important de faire évoluer quelque peu sa maquette, notamment sa couverture et sa page "sommaire".

Côté contenu, deux nouvelles rubriques apparaissent avec ce numéro, conformément à vos demandes : une rubrique "initiation", et une autre annonçant les "nouveau-tés de France". Il nous a semblé également que les traditionnelles "brèves" gagneraient à être rassemblées en fin de journal.

Enfin, nous vous proposons un grand jeu, avec 20 splendides pochettes de timbres à gagner. La participation est facile, et entièrement gratuite ! Si cette initiative remporte votre faveur, nous la poursuivrons au fil des numéros à venir.

En renvoyant votre bon de participation au jeu-concours, dites-nous ce que vous pensez des évolutions de la Gazette, qui n'a qu'un but : être toujours plus près de vos souhaits !

La rédaction

SOMMAIRE

	Pages
Le Salon du Timbre	4-5
Initiation : Qu'est-ce qu'un timbre-poste ?	6-7
Faites connaissance avec le Service Philatélique de La Poste	8-9
Les nouveautés du trimestre .	10
1840-1850, 22 pays émettent leurs premiers timbres	11
Les grands événements annuels : des prétextes pour les collectionneurs de cartes postales modernes	12
Une idée à suivre : les cachets de Direction	13
NOTRE GRAND JEU : UN MILLIER DE TIMBRES A GAGNER !	13
La vie des groupes régionaux de l'UPPTT	14-15
Les mots croisés	16
Droit de réponse	17
Petites annonces	17
Les nouvelles brèves	18

Revue trimestrielle éditée par l'Union des Philatélistes des PTT, 38 rue Vignon, 75009 Paris, téléphone (1) 40 07 00 09, télécopie (1) 40 07 01 14.

Directeur de la publication : Jean-François Logette. **Fondateur** : Jean-François Gleizes. **Ancien rédacteur en chef** : Gaston Sagot.

Rédacteur en chef : François Mennessiez, BP 448, 37304 Joué les Tours Cedex, tél. : 47 67 46 88.

Secrétariat de rédaction : Lucie Vaurabourg - Gérard Chauveau - Michel Liffard.

Rédacteur en chef technique : Gérard Miguel. **Diffusion** : René Barrière.

Composition et impression : Imprimerie Ménard, 17 chemin de Fages, 31400 Toulouse.

Abonnement : 1 an : 30 F - 2 ans : 60 F. Anciens numéros : 15 F l'exemplaire. Bulletin d'abonnement en page 16.

Dépôt légal : octobre 1994. La Gazette Philatélique est membre de l'Association de la Presse Philatélique Francophone.

La « Gazette Philatélique » n'est pas responsable des textes et illustrations publiés, qui engagent leurs seuls auteurs. La reproduction, même partielle, des textes, dessins et photographies publiés dans la revue est totalement interdite sans l'accord par écrit du directeur de la publication.

BIENVENUE AU SALON !

**Du 15 au 24 octobre se déroule à Paris le "SALON DU TIMBRE",
1^{er} Salon Européen des Loisirs du Timbre.
Une grande première pour voir la philatélie d'un oeil neuf !
Présentation et mode d'emploi.**

Cinq ans après PHILEXFRANCE 89, et cinq ans avant l'exposition internationale qui fêtera en 1999 le 150^{ème} anniversaire de la création du timbre-poste en France, Paris accueille une manifestation philatélique d'un genre nouveau, encore jamais réalisée dans le monde : un Salon du Timbre qui n'a rien à voir (mais alors, rien du tout !) avec les expositions philatéliques telles que nous les connaissions jusqu'à présent. Il s'agit en effet de démystifier la philatélie et de la rendre abordable à tous, même (et surtout) à celui qui n'y connaît rien !

Pour cela, les traditionnels cadres d'exposition ont été rangés au placard, pour faire place à des dizaines de jeux, d'animations interactives et de mises en scène originales, que le visiteur parcourt au gré de son humeur et de son intérêt...

Le Salon se déroule au Parc Floral de Paris (voir encadré "Le Salon pratique"). Il se décompose en trois "espaces", pour aller de la découverte du timbre (espace d'accueil, dit "l'Univers du Timbre") à sa collection ("espace des négociants"), en passant par une initiation complète ("l'Univers du Collectionneur").

L'ESPACE D'ACCUEIL : POUR DECOUVRIR LE TIMBRE

L'espace d'accueil se présente comme un ensemble de trois pavillons, communicant entre eux.

Dans le premier pavillon se tient l'accueil proprement dit, avec les hôtes du même nom et tout l'aspect "pratique" du Salon. En échange du ticket d'entrée au parc floral (10 F, voir "Le Salon pratique"), le visiteur se voit remettre gratuitement un guide du Salon, qui est aussi un véritable livre

interactif à personnaliser et à ranger dans sa bibliothèque (voir encadré "Le guide du Salon").

Le deuxième pavillon est consacré à la naissance du timbre : on y explique comment se crée un timbre, depuis les démarches administratives (établissement du programme annuel, choix du Ministre, etc...) jusqu'à la fabrication du poinçon (avec des graveurs en démonstration), en passant par les étapes intermédiaires telles que le choix du format ou l'inscription des mentions obligatoires ("République Française", "La Poste"...).

Le troisième pavillon, enfin, est dédié à l'impression du timbre, avec le fonctionnement en direct d'une rotative provenant de l'Imprimerie du Timbre-Poste de Périgueux, qui éditera pour les visiteurs une vignette consacrée au Salon.

L'UNIVERS DU COLLECTIONNEUR : POUR COMPRENDRE LE TIMBRE

En sortant de ce troisième pavillon, le visiteur pénètre dans le

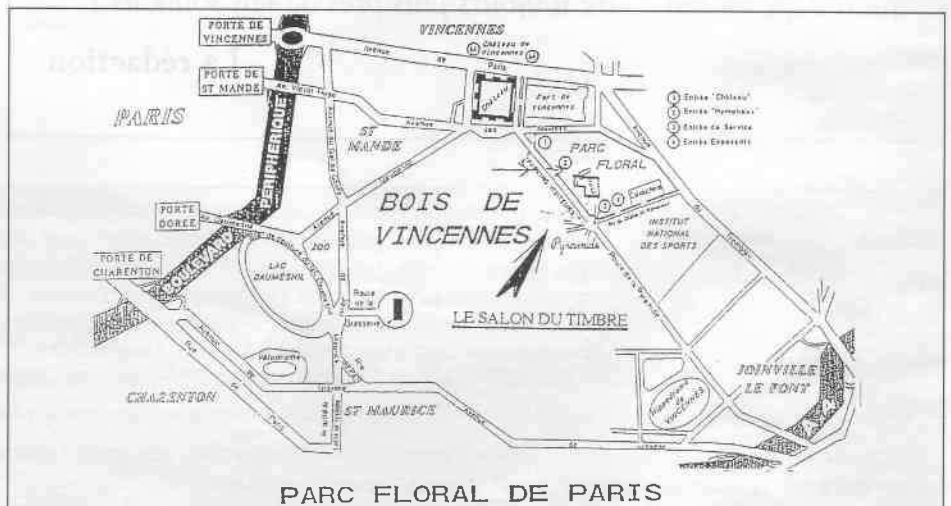
grand hall du Salon. Sur 3000 mètres carrés, le timbre est "mis en scène sous forme d'agrandissements-photo, d'hologrammes et de projections de films vidéo". Un parcours initiatique est proposé, et le visiteur découvre successivement quatre univers :

- l'univers du timbre, où sont présentés l'intérêt historique et marchand du timbre. Caractéristiques de cet univers : la chambre forte, la loupe géante et la "chambre des échos".

- l'univers du collectionneur, qui apprend au néophyte à mieux connaître les outils du collectionneur, à manipuler les timbres et à les identifier. Point fort de cet univers : le décor géant, où le visiteur a l'impression d'être réduit à la taille d'un timbre !

- l'univers de la collection, pour comprendre ce que sont la thématique, la maximaphilie et la marcophillie ... entre autres ! Sont ici exposées plusieurs collections rares (il y aura donc quand même quelques cadres !), commentées par leurs auteurs.

- le timbre de l'univers, qui présente tout le côté "rêve" du timbre. Point fort : le spectacle





audio-visuel permanent "Le tour du monde en 80 timbres".

A la sortie de ce quatrième uni-

vers s'ouvre "le passage universel", qui mène à l'espace des négociants. Dans ce passage seront notamment présents le Musée de La Poste, les stands de la CNEP (chambre syndicale des négociants et experts en philatélie) et de La Fédération, et celui de La Poste où l'on pourra élire le plus beau timbre de l'année 1994.

L'ESPACE DES NEGOCIANTS : POUR COLLECTIONNER LE TIMBRE

Après avoir appris le timbre, il faut pouvoir se le procurer. Pour cela, l'espace des négociants rassemble sur 4000 mètres carrés une centaine de stands du commerce philatélique. Il n'y a plus qu'à comparer avant d'acheter ! Ces stands sont complétés par celui de La Poste française, autour de laquelle sont rassemblés, sur la "Place de l'Europe", ceux des onze autres offices postaux de l'Union Européenne (ex-Communauté Euro-

péenne), ainsi que ceux de la Suisse, de Monaco, des Nations-Unies et du Bepom.

ET BEAUCOUP D'AUTRES CHOSSES !

Tout au long du parcours d'initiation, de multiples animations viennent enrichir la découverte du timbre : des conférences, des spectacles, des mimes et des "postiers timbrés", des jeux, des ateliers pédagogiques ... De quoi s'amuser avec passion ! Dans l'espace jeux, par exemple, on peut se faire fabriquer un timbre avec son portrait !

Et l'UPPTT, dans tout cela ? La première association philatélique de France met l'événement à sa mesure, en profitant de ce Salon pour créer l'Union Internationale des Philatélistes des PTT, le 15 octobre... Nous en reparlerons. D'ici là, pour tous ceux qui se rendront au Salon, bonne visite !

F.M.

QUESTIONS A JEAN-PIERRE HARDY, COMMISSAIRE GENERAL DU SALON

- **La Gazette** : Le Salon, comment ça se présente ?
- **Jean-Pierre Hardy** : Plutôt bien, merci ! L'A.D.P. a tout mis en œuvre pour qu'il atteigne le plus grand succès, avec notamment une campagne de publicité d'un niveau jamais atteint pour une manifestation philatélique. Il y aura par exemple pour chaque Francilien 46 O.D.V. (= "occasions de voir", en langage publicitaire) l'annonce du Salon, grâce à l'affichage dans le métro et sur les bus. Vingt journaux philatéliques étrangers ont également annoncé le Salon dans leur numéro de juillet-août.
- **La Gazette** : Mais l'accès au Salon n'est pas gratuit ?
- **Jean-Pierre Hardy** : Oui et non. L'accès au Salon est gratuit, mais il se tient dans le Parc Floral de Paris, et pour entrer dans ce parc (qui se prête d'ailleurs remarquablement aux promenades en famille), il faut payer 10 F. Cette somme est largement remboursée par le guide remis aux visiteurs du Salon sur présentation de leur ticket d'accès au parc.
- **La Gazette** : Si l'on vient tous les jours au Salon, il faudra payer 10 F à chaque fois ?
- **Jean-Pierre Hardy** : Oui, car il s'agit d'un accès au parc dans sa globalité, pas seulement au Salon.
- **La Gazette** : Côté La Poste, y aura-t-il des innovations ?
- **Jean-Pierre Hardy** : Je ne peux pas tout vous révéler, mais sachez par exemple que le cachet de la Journée "Simenon", le 19 octobre, aura non plus la forme ronde traditionnelle, mais une forme elliptique, comme les cachets Premier Jour belges.
- **La Gazette** : Y aura-t-il un Lisa avec étiquettes "Salon du Timbre" ?
- **Jean-Pierre Hardy** : Non, seulement la mention "Bureaux temporaires". Nous avons voulu éviter l'anarchie provoquée devant le Lisa de PHILEXFRANCE 89 et la spéculation sur ces vignettes.

LE SALON PRATIQUE

- Parc Floral de Paris (Bois de Vincennes), du samedi 15 octobre au lundi 24 octobre. Ouvert tous les jours de 10 h à 18 h (fermeture à 19 h les 15, 21 et 22; à 16 h le 24).
- Parking gratuit de 800 places pour les voitures. RER : station Vincennes. Métro : station Château de Vincennes (navette gratuite jusqu'à l'entrée du parc). Bus : ligne 112, arrêt "Parc Floral".
- Entrée : 10 F pour accéder au Parc Floral. Le Salon a lieu dans un grand hall situé à l'intérieur du parc (accès fleché).
- Buvette et restaurant sur place, garderie pour les enfants.

LE GUIDE DU SALON

Chaque visiteur du Salon, sur présentation de son ticket d'entrée au Parc Floral, recevra un guide qui se veut un livre complet, en plusieurs parties. Il y a d'abord la partie purement pratique, avec le plan du Salon et des commentaires sur chaque animation, pour mieux profiter de chacune. Il y a ensuite la partie "interactive", qui comportera la carte postale du Salon, prête à l'envoi, un bloc-notés, des cases pour classer par exemple la vignette réalisée en direct par l'Imprimerie de Périgueux, et d'autres surprises... Il y a enfin la partie "lecture", ensemble de récits inédits ou des personnalités diverses du spectacle et de la littérature, Pierre Perret en tête,

parlent de leur passion pour les timbres. Le but est que ce guide, destiné avant tout aux philatélistes débutants, devienne "la pierre de fondation d'une collection". Si chaque visiteur reçoit gratuitement un guide, des exemplaires supplémentaires sont disponibles au prix de 15 F. L'UPPTT propose à tous ceux qui n'auront pu se rendre au Salon de leur fournir ce guide : il suffit de le commander en joignant un chèque de 15 F à l'ordre de l'UPPTT à notre secrétariat national (38 rue Vignon, 75009 Paris), qui vous le fera parvenir en retour (dans la mesure des stocks disponibles et sous réserve d'un accord en cours de négociation au moment où nous écrivons ces lignes).

QU'EST-CE QU'UN TIMBRE-POSTE ?

A la demande de nombreux lecteurs, nous entamons la publication d'une série d'articles d'initiation à la philatélie. A la base se trouve le timbre-poste : c'est donc par lui que nous commencerons.

PRESENTATION DU TIMBRE-POSTE

Définition : "vignette adhésive, de valeur conventionnelle, émise par une Administration ou un Office postal, destinée à affranchir les envois confiés à la poste" (doc. n° 1).



Doc. n° 1

Cette vignette porte généralement la mention "Postes" ou "La Poste", ainsi que le nom du pays et la valeur de l'affranchissement (doc. n° 2).

PAYS :	REPUBLIQUE FRANÇAISE	ETATS-UNIS (U.S.)	ARGENTINE (REP. ARGENTINA)
POSTE :	LA POSTE	AIR MAIL (POSTE AERIENNE)	CORREOS
VALEUR :	2,50 FRANCS	11 CENTS	25 CENTAVOS

Doc. n° 2

Gardons-nous, cependant, de considérer qu'une vignette qui ne porte pas ces trois mentions n'est pas un timbre-poste, car il y a de nombreuses exceptions. En voici quelques-unes :

- les timbres anglais ne portent pas la mention "Grande-Bretagne" ou "Royaume-Uni", mais une effigie de la Reine (doc. n° 3) ;

- les timbres dont les légendes sont imprimées en caractères arabes, orientaux



Doc. n° 3

ou cyrilliques, ne sont pas traduisibles par le commun des mortels (doc. n° 4) ;



Doc. n° 4

- certains timbres-poste ne portent qu'une ou parfois aucune de ces trois mentions, et ont cependant pouvoir d'affranchissement : c'est le cas, par exemple, des timbres pour journaux d'Autriche, qui ne portent aucune indication (doc. n° 5) ;



Doc. n° 5

- les trois derniers timbres de franchise militaire français sont sans indication de valeur (doc. n° 6) ;

- certains timbres, comme les timbres de Noël américains, ou les timbres de changement de valeur en France (lettres A, B, C, D au lieu d'une valeur exprimée en chiffres), ont pouvoir d'affranchissement, sans indication de valeur, pour le régime intérieur. De même, le



Doc. n° 6

récent timbre d'usage courant dit "à validité permanente" (doc. n° 7), vignette rouge à l'effigie de la Marianne du Bicentenaire (vendue 2,50 F à l'émission, 2,80 F actuellement), est valable pour l'affranchissement de la lettre de moins de 20 g, service intérieur. Ce système permet à La Poste de ne pas avoir à imprimer de nouveaux timbres d'usage courant et à détruire des stocks importants au moment des changements de tarifs.



Doc. n° 7

- certains timbres-taxe et entiers postaux de Suisse (ce ne sont d'ailleurs pas des timbres au sens strict du terme !) n'indiquent que la valeur (doc. n° 8).

VIGNETTES ET TIMBRES NON POSTAUX



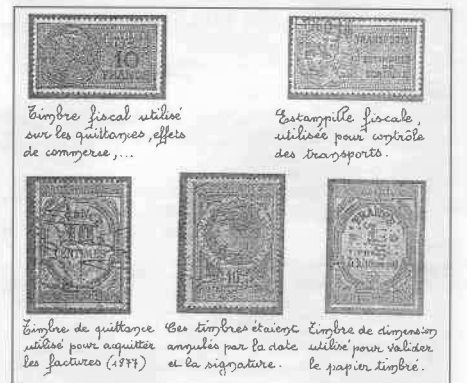
Doc. n° 8

Les Administrations d'Etat mettent en vente des vignettes ou des timbres qui n'ont aucune valeur postale, et ne doivent pas être utilisés pour l'affranchissement du courrier. Cependant, comme le timbre-poste, ces vignettes justifient la perception d'un droit ou d'une taxe.

La vignette automobile, par exemple, est un document attestant le paiement de la taxe instituée en 1956 sur la circulation des automobiles. De même, le timbre-amende (doc. n° 9) justifie le paiement de l'amende forfaitaire pour la contravention à la réglementation de police de la circulation routière. Ces vignettes ou timbres, si vous les rencontrez, ont peu de chances d'être confondus avec les timbres-poste, même s'il s'agit de pièces en provenance de pays étrangers.



Doc. n° 9



Doc. n° 10

Il n'en est pas de même des timbres fiscaux (doc. n° 10) qui peuvent, eux, prêter parfois à confusion. Il est arrivé que, par manque de figurines postales, des timbres fiscaux aient été utilisés pour l'acheminement du courrier, mais dans des circonstances très particulières connues et bien répertoriées. Ces pièces ne sont bien entendu reconnues authentiques que sur le document d'origine, généralement signé du receveur des postes, et perdent toute valeur une fois détachées.

VIGNETTES POSTALES SANS POUVOIR D'AFFRANCHISSEMENT

Il arrive qu'on trouve sur la marge des timbres-poste une publicité commerciale ou destinée à annoncer une manifestation ou à la commémorer. C'est le cas par exemple pour le timbre Dürer (doc. n° 11), qui comportait sur les marges extérieures de la planche une publicité pour PHILEX-FRANCE 82. Ce genre de choses se pratique très couramment sur les timbres d'Israël, la vignette étant alors désignée sous le nom de "tab" (doc. n° 12 : timbre d'Israël intitulé "Jérusalem peint par les enfants". Le timbre représente le Mur des Lamentations, et la vignette un ensemble de Lieux Saints). En principe, il n'y a pas de confusion possible avec un timbre-poste !



Doc. n° 11



Doc. n° 12

VIGNETTES DE SERVICE

Elles sont émises par les services de La Poste pour leurs besoins d'exploitation (doc. n° 13). Il s'agit par exemple des étiquettes de recommandation apposées sur les lettres (avant l'utilisation de la liasse "Lire" pour le régime intérieur en France), les étiquettes "avion", les étiquettes de Colissimo, etc...

Doc. n° 13

VIGNETTES ET TIMBRES D'ORIGINE PRIVEE

Ces vignettes, bien que portant parfois une indication de valeur, n'ont aucun pouvoir d'affranchissement. Elles sont émises au profit d'oeuvres ou de sociétés (doc. n° 14 : timbre émis au profit des "Oeuvres Mutualistes des PTT" ou par la Fédération des Sociétés Philatéliques Françaises). Les plus courantes sont les timbres antituberculeux et les vignettes de la Croix-Rouge. De nombreuses vignettes ont pour origine des manifestations diverses : foire de Grenoble en 1932, par exemple, ou Exposition philatélique Arphila en 1975 ...



Doc. n° 14



POURQUOI UN TIMBRE ?

Autrefois, le port de la lettre était ordinairement payé par le destinataire. Au XVIIème siècle, les lettres portent généralement du côté adresse le nom du bureau d'origine, indiqué à la plume puis plus tard au moyen d'un cachet. De même, le montant de la taxe peut être manuscrit ou frappé avec un cachet. L'étude de ces diverses "marques postales" est une forme de la philatélie, dénommée marcophilie, que nous aborderons une prochaine fois.

Ce fut un Anglais, Sir Rowland Hill, qui eut le premier l'idée de créer un timbre-poste. La légende veut que Rowland Hill, qui séjournait dans une auberge, remarqua que la servante à qui le facteur présentait une lettre, l'examina, la retourna, puis la rendit au facteur, refusant de payer la taxe. Sir Hill, intrigué, interrogea la servante, qui lui avoua qu'il n'y avait rien dans la lettre de son fiancé, mais qu'à la façon qu'il avait convenu de rédiger l'adresse, elle savait s'il était bien portant et quand elle le reverrait.

Ce procédé devait être courant, et Rowland Hill établit un rapport préconisant l'instauration d'une taxe unique payée par

l'expéditeur et matérialisée par une vignette collée sur la lettre et annulée au bureau de départ par une marque indélébile pour éviter toute réutilisation ultérieure. Le timbre-poste était né : le "un penny noir" à l'effigie de la reine Victoria fut mis en vente le 6 mai 1840.

Ce nouveau mode de taxation du courrier obtint d'emblée un vif succès : la Suisse suivit rapidement l'exemple dans les cantons de Zurich, Genève et Bâle. Puis le Brésil et les Etats-Unis suivirent, et divers autres Etats.

NAISSANCE DU TIMBRE-POSTE FRANÇAIS

En 1848, l'Assemblée Nationale de la 2ème République, sous la pression d'Etienne Arago, membre du gouvernement provisoire, décida de doter la France du nouveau timbre-poste expérimenté avec succès dans divers pays. La population fut informée par affiches et les premiers tarifs, variables selon le poids, entrèrent en vigueur le 1er janvier 1849. Les premières valeurs, toutes à l'effigie de la déesse Cérès (doc. n° 15), furent le 20 centimes noir et le 1 F vermillon, mis en vente respectivement le 1er et le 2 janvier 1849. Puis parurent le 40 centimes orange (le 3 février 1850), le 10 centimes bistre (12 septembre 1850) et le 15 centimes vert (29 juillet 1850), et le 25 centimes bleu (changement de tarif, le 1er juillet 1850). Le 1 F vermillon, facilement confondu avec le 40 centimes, fut bientôt remplacé par un 1 F carmin.



Doc. n° 15

(A noter que la numérotation dans le catalogue Yvert et Tellier ne suit pas la chronologie des émissions de timbres français, puisque le 20 centimes noir, 1^{er} timbre émis, porte le n° 3, et le 1F vermillon le n° 7.)

André Bourcet

PROCHAIN ARTICLE : LA FABRICATION DU TIMBRE-POSTE

L'article ci-dessus est extrait du livre d'André Bourcet, commissaire honoraire à la jeunesse philatélique de Bourgogne-Franche Comté, "Guide illustré de la philatélie", rédigé en liaison avec le groupement des sociétés philatéliques de Bourgogne-Franche Comté et le groupement philatélique d'ômois. La Gazette remercie très sincèrement André Bourcet, Robert Garcelon (président du groupement régional) et Jean-Yves Mauvais (président du club d'ômois) pour l'avoir autorisée à reproduire gracieusement des extraits de cet ouvrage.

FAITES CONNAISSANCE AVEC... LE SERVICE PHILATELIQUE DE LA POSTE

La Gazette s'est rendue au Service Philatélique de La Poste, qui réalise à lui seul 25 % du chiffre d'affaires de la philatélie en France. Suivez le guide !

Dans l'entrée, une immense reproduction du timbre "Les Postiers autour du Monde" (1,50 m de côté !), et une vitrine présentant l'intégralité de la production philatélique du moment, frappent le visiteur. Il faut bien regarder celle-ci, car ce sont les seuls timbres visibles dans le Service !

Normal, car comme l'explique Jean-Pierre Hardy, son directeur depuis la création du Service en 1983, "toutes les expéditions de timbres sont faites directement de l'imprimerie de Périgueux". Le parallèle avec le BNVT (bureau national de vente des télécartes, qui est d'ailleurs beaucoup plus récent, voir la Gazette d'octobre 1992 !) est évident : ici, on réceptionne les commandes, on les enregistre, on encaisse les chèques, mais on ne voit pas l'ombre d'un timbre ... sauf sur les prospectus publicitaires envoyés au client !

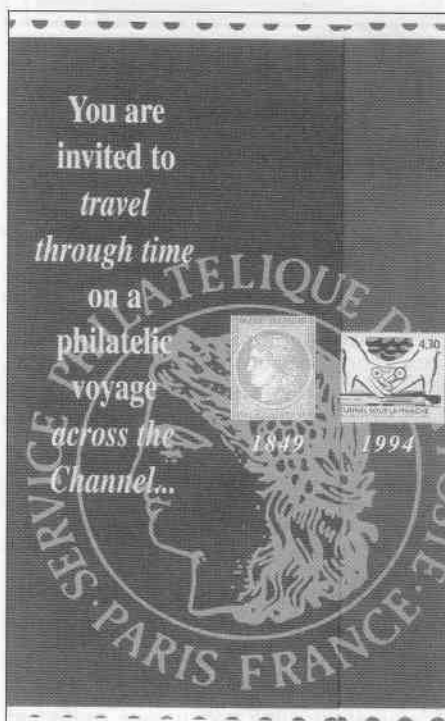
39 postiers alignent dans leur action au quotidien les chiffres record de la philatélie en France : 158 695 clients (145 307 français, 13 388 étrangers), dont 225 "grands comptes" (négociants et associations philatéliques), 13 000 appels téléphoniques par an, 336 000 envois en 1993, pour un chiffre d'affaires de 100 millions de francs ... "Nous tournons aux environs de 1500 commandes par semaine, avec parfois des pointes de 2000 par jour", confirme Jean-Pierre Hardy. Cela nécessite une organisation hors du commun : quatre informaticiens se consacrent sur le site exclusivement à la maintenance du gigantesque fichier clientèle. Difficile de ne pas être impressionné quand ils sortent de leur poche une mini-cassette prévue pour renfermer à elle seule l'équivalent de ... 95 000 commandes ! Ce genre de cassette est

régulièrement expédiée au centre de chèques postaux d'Orléans La Source, qui édite les factures des produits commandés par les clients du Service, factures ensuite transmises à Périgueux pour confection des envois.

Comme dans les centres de chèques, le Service Philatélique vient d'adopter une nouvelle organisation. "A nos débuts, explique Jean-Pierre Hardy, il y avait une cellule de vérification, une cellule de saisie et une cellule de courrier (pour répondre aux éventuelles questions posées par le client avec sa commande). Un même client avait affaire successivement à trois interlocuteurs différents". Désormais, le Service Philatélique est organisé en

modules : une quinzaine d'agents, dans une grande salle cloisonnée en espaces transparents de 2 ou 3 bureaux, gèrent chacun environ 7500 clients réguliers (abonnés à l'année : voir encadré), tous sur une même zone géographique rassemblant plusieurs départements français. Chaque agent dispose de son bureau propre, de son terminal d'ordinateur lui donnant un accès direct au fichier clientèle, d'un téléphone, et d'une imprimante pour quatre. Le client n'a ainsi plus affaire qu'à un seul correspondant, qui réceptionne, vérifie et enregistre sa commande, traite le paiement, procède à toutes les modifications de gestion (changements d'adresse, de compte, de type d'abonnement, etc...), et répond à toutes ses questions. Outre la relation de confiance réciproque qui s'établit ainsi entre le Service et le client, cela donne à chaque agent une autonomie et une responsabilité beaucoup plus grandes, et nécessite autant de qualités rédactionnelles qu'une bonne connaissance de l'outil informatique et de la philatélie en général. Tout nouvel arrivant dans le service reçoit d'ailleurs une formation à la philatélie (module de trois jours dispensé par le centre de formation de Paris) et une formation au logiciel de traitement de texte. "Nous complétons cette formation par une "doublure" de trois semaines", ajoute Jean-Pierre Hardy. La clientèle étrangère, quant à elle, a affaire à quelques postiers du Service parfaitement bilingues, selon le même principe d'organisation.

Alors, question que se posent sans doute nombre de philatélistes des PTT, comment devient-on employé au Service Philatélique des PTT ? "Au départ, explique Jean-Pierre Hardy, le Service a repris le



personnel des Bureaux Temporaires qui, en 1983, assurait la vente des timbres français à environ 15 000 clients étrangers. Ce personnel s'est étoffé par le jeu classique des nominations ou mutations, avec la montée en charge du Service, et notamment la reprise de la vente du Document Officiel, auparavant assuré par le Musée de la Poste. Certains collègues sont venus chez nous attirés par notre système d'horaires à la carte... Aujourd'hui, nous recrutons exclusivement sur profil : nous exigeons un minimum de connaissances en langues étrangères, en particulier pour pouvoir assurer notre présence dans les expositions philatéliques internationales, auxquelles le personnel participe par roulement".

La clientèle d'avenir du Service, c'est bien celle qui vit au-delà de nos frontières, comme en témoignent les tracts de présentation du Service, rédigés en cinq langues : français, allemand, anglais, espagnol et italien. Depuis 1983, un stand présentant la production philatélique française a été tenu dans chaque exposition internationale, avec utilisation d'un cachet spécial et édition d'un petit souvenir... que collectionne entre autres Jean-Pierre Hardy ! Le Service Philatélique de La Poste consacre également une bonne partie de son budget promotionnel à l'insertion de publicités dans les revues philatéliques étrangères. Depuis peu, un cap supplémentaire dans cette action vers la clientèle internationale a été franchi, par le rapprochement avec certains offices postaux étrangers. "Ainsi, précise Jean-Pierre Hardy, nous venons d'échanger nos fichiers avec la Royal Mail, pour une prospection au Royaume-Uni sur les timbres français du Tunnel sous la Manche. Actuellement, nous avons reçu plus de 20 000 commandes sur cette opération !"

La clientèle française, cela dit, reste de loin la plus importante du Service. Mais ce n'est pas vers elle que tend l'effort principal de ce dernier, compte tenu de l'existence du système des réservations en bureaux de poste et des points philatéliques. Jean-Pierre Hardy tient à préciser qu'il n'est pas un concurrent de ceux-ci, au contraire ! "Les clients font appel à nous, explique-t-il, parce qu'ils ignorent le plus souvent que leur bureau de poste peut leur fournir tous les timbres par la réservation. Certains nous ont aussi confié qu'ils préféraient s'adresser à nous tout simplement à cause des difficultés de stationnement devant leur bureau de poste !" Et il ajoute : "la France est le seul pays au monde

à proposer la réservation dans tous ses établissements. Si le développement de la vente de timbres aux collectionneurs a démarré tardivement en France (1983*, alors qu'en Suède, par exemple, cela existe depuis ... 1936 !), La Poste française propose aujourd'hui le service le plus facile d'accès et le plus étendu, par ce système de réservations et de points philatéliques. Les catalogues édités par le Service Philatélique le rappellent systématiquement : "tous les

timbres-poste du programme philatélique de France sont disponibles dans chacun des bureaux de poste français grâce au système de la réservation".

En dehors de l'effort sur la clientèle étrangère, les grandes lignes d'évolution du Service en cette fin d'année 1994 sont nombreuses. Le catalogue d'abonnement au Service, présentant les productions philatéliques françaises, vient d'être refondu, avec l'aide de la cellule marketing du S.N.T.P. (Service National des Timbres-poste et de la Philatélie). Avec de belles couleurs jaunes et bleues, illustré de nombreux timbres en couleurs, il donne autrement envie d'acheter que les austères listes précédemment diffusées par le Service! Ce rajeunissement des tracts publicitaires devrait se poursuivre en 1995. Et si la Gazette peut se permettre une suggestion, ce serait de changer aussi le logo du Service (la déesse Cérès), un peu trop austère et "rétro" à notre goût !

"L'avenir immédiat, c'est l'éventualité de la reprise des activités philatéliques du Bepom, avec le personnel concerné, annonce Jean-Pierre Hardy. Ainsi les catalogues du Service pourraient proposer dès 1995 l'ensemble de la production philatélique des Territoires d'Outre-mer, et celle des pays d'Afrique francophone. A plus long terme, nous réfléchissons à un système qui permettrait à nos clients de commander leurs timbres à partir de leur minitel", ajoute Jean-Pierre Hardy. En complément, le Service envisage d'avoir recours au TIP (titre interbancaire de paiement), "formule très souple pour le client car celui-ci garde l'entière maîtrise de son paiement", et qui pourrait à terme permettre la suppression du système des "avances" (voir encadré) : celui-ci est en effet très lourd à gérer pour le Service et psychologiquement rebutant pour le client.

Dans le contexte actuel du développement croissant du marketing direct (prospection du client par courrier et livraison par correspondance, directement à domicile), le Service Philatélique a donc encore de beaux jours devant lui !

F.M.

* A noter toutefois qu'un service des abonnements aux timbres-poste a été créé en France le 28 août 1942, pour être supprimé en 1956.

La Gazette souhaite exprimer ici sa vive gratitude à Jean-Pierre Hardy et à ses collaborateurs pour l'aide apportée à la rédaction de cet article.

SERVICE PHILATELIQUE DE LA POSTE, MODE D'EMPLOI

Le Service gère deux activités : l'abonnement et la commande "à la demande".

- L'abonnement

15 types d'abonnement sont proposés : timbres et carnets du programme philatélique (neufs ou oblitérés); timbres d'usage courant et programme philatélique; carnets d'usage courant; entiers postaux; notices Premier Jour; pochettes semestrielles; Andorre; St Pierre et Miquelon; etc...

L'abonnement démarre au 1er janvier, 1er mai ou 1er septembre, pour une durée d'un an avec tacite reconduction. Le paiement des produits se fait par chèque à chaque envoi, par carte bancaire, par prélèvement automatique, ou par constitution d'une avance (une somme est déposée sur un compte, réajusté régulièrement par le client. Le Service prélève à chaque fois sur ce compte les sommes dues. C'est le mode classique de paiement de la clientèle étrangère).

Les envois sont soumis à des frais : 6 F jusque 250 F; 15 F pour tout envoi recommandé inférieur à 1000 F. Gratuité au-delà de ces sommes.

- La vente à la demande

Tout produit philatélique émis par La Poste française peut également être commandé au Service, dans la limite des stocks disponibles. Le Service dispose parfois du monopole de la vente de certains produits très spécifiques (exemple : le retraitage du carnet d'usage courant "La Poste de Marseille Colbert"). Mêmes frais d'envoi que pour l'abonnement.

- Phil-Infos

Le Service diffuse également (sur abonnement) Phil-Infos, le mensuel du SNTP qui annonce la parution des timbres, la tenue des bureaux temporaires et la mise en service des flammes, permanentes et temporaires (70 F par an). Service Philatélique de La Poste, 18 rue François Bonvin, 75758 Paris cedex 15, téléphone (1) 40 61 52 00, télécopie (1) 43 06 24 62.



PROGRAMME DU 4^{ème} TRIMESTRE



A la demande de nombreux lecteurs, la Gazette publiera désormais une rubrique consacrée aux dernières et prochaines émissions de timbres-poste en France. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions sur cette page !

LE RAPPEL

- Courant juillet : 2,00 F, "Marianne de Briat" (bleu foncé). Pas de vente Premier Jour, mais une oblitération "Premier Jour" a été disponible au Bureau des Oblitérations Philatéliques à Paris (en date du 5 juillet).

- Courant juillet : 1,91 F, "Le Chêne"; 2,46 F, "Le Platane"; 4,24 F, "Le Marronnier"; 6,51 F, "Le Houx". Format vertical 17 x 23 mm, offset. Dessin et mise en page de Charles Bridoux. Série de timbres préoblitérés, vendus à l'unité uniquement dans les points philatélie. Pas de Premier Jour.

- 4 juillet : 2,80 F, "La Meuse, Pays de la Saulx". Format horizontal 36 x 22 mm, taille-douce. Dessin et gravure de Jacques Jubert. Premier Jour les 2 et 3 juillet à Hironville (Meuse).

- 4 juillet : 4,40 F, "Orgue de la cathédrale de Poitiers". Format vertical 22 x 36 mm, taille-douce. Dessin et gravure de Patrick Lubin. Premier Jour les 2 et 3 juillet à Poitiers.

- 16 août : 2,80 F, "Débarquement et bataille de Provence". Format horizontal 36 x 22 mm, taille-douce. Dessin de Michel Durand-Megret, gravure de Claude Durrens. Premier Jour les 13, 14 et 15 août à La Croix-Valmer (Var). Vente anticipée avec cachet spécial sans mention "Premier Jour" à Draguignan, St Raphaël et Toulon.

LES EMISSIONS DE TIMBRES DE SEPTEMBRE A DECEMBRE

- 12 septembre : 4,40 F, "400ème anniversaire de la naissance de Nicolas Poussin". Format "panoramique" horizontal 22 x 76 mm, taille-douce. Mise en page de Magali Claude, gravure de Pierre Albuissou. Pre-

mier Jour aux Andelys (Eure) les 10 et 11 septembre.

- 19 septembre : série de six timbres à 2,80 F + 0,60 F, et un carnet "Personnages célèbres" : Yvonne Printemps, Fernandel, Joséphine Baker, Bourvil, Yves Montand, Coluche. Format vertical 22 x 36 mm, héliogravure. Premier Jour les 17 et 18 septembre à Ermont (Yvonne Printemps), Marseille (Fernandel et Yves Montand), Castelnau-la-Chapelle (Joséphine Baker), Prétot-Vicquemare (Bourvil), Paris (Coluche).

- 26 septembre : 2,80 F, "Bicentenaire du Conservatoire National des Arts et Métiers". Format horizontal 36 x 22 mm, taille-douce. Dessin et gravure de Pierre Béquet. Premier Jour les 24 et 25 septembre à Paris.

- 26 septembre : 3,70 F, "Parc de Saint-Cloud, la Grande Cascade". Format vertical 22 x 36 mm, taille-douce. Dessin et gravure de Pierre Béquet. Premier Jour les 24 et 25 septembre à Saint-Cloud.

- 10 octobre : "Bicentenaire de l'Ecole Normale Supérieure". Format vertical 22 x 36 mm, taille-douce. Dessin et gravure d'Eve Luquet. Premier Jour les 8 et 9 octobre à Paris.

- 25 octobre : bloc "Salon Européen des Loisirs du Timbre". Premier Jour du 15 au 24 octobre à Paris, dans l'enceinte du Salon.

- 25 octobre : "Georges Simeon". Premier Jour du 15 au 24 octobre à Paris, dans l'enceinte du Salon Européen des Loisirs du Timbre.

- 7 novembre : "Centenaire de la Grande Loge de France". Premier Jour les 5 et 6 novembre à Paris.

- 21 novembre : "Alain Colas". Premier Jour les 19 et 20 novembre à Clamecy (Nièvre).

- 28 novembre : timbre et carnet "Croix-Rouge". Premier Jour les 26 et 27 novembre à Arras.

- Début décembre : "Pont de Normandie".

- Courant décembre : "Série européenne d'art contemporain".

AUTRES INFORMATIONS

- Courant juillet 1994, La Poste a mis en vente de nouveaux carnets de 10 timbres autocollants à validité permanente (pour permettre un meilleur pliage).

- Courant juin, mise en vente à titre expérimental d'enveloppes pré-affranchies "Marianne de Briat", 4 F l'unité et 33 F les dix, en deux formats. Vente dans 15 bureaux de poste : Bourges RP, Bourges Carnot, Vierzon Pal, St Amand Montrond, dans le Cher; Le Puy RP, Brioude, Yssingeaux, Langeac, Monistrol-sur-Loire, en Haute-Loire; Asnières Pal, St Maur Pal, Versailles RP, Paris Ternes et Paris Olympiades en région parisienne.

- Le 19 septembre, parution d'un entier postal reproduisant le timbre "Coluche" (8 F), et d'une enveloppe Premier Jour "Coluche" (16 F), vendus uniquement dans les points philatélie, au profit des "Restos du Coeur".

ATTENTION !

Cette page a été élaborée à partir des informations dont nous disposons deux mois avant la parution de la Gazette. Certaines modifications peuvent donc intervenir au cours du trimestre ! La prochaine Gazette reprendra, dans la partie "le rappel", les compléments d'informations parvenus trop tard pour pouvoir figurer ici.

Pour connaître les modifications de dernière minute, n'oubliez pas que La Poste vous informe dans ses bureaux (tableaux de présentation des timbres) : par minitel (3614 La Poste) et par tél. : Inphotel, (1) 45 67 19 00.

1840-1850 : 22 PAYS EMETTENT LEURS PREMIERS TIMBRES

*1840 : la Grande-Bretagne émet ses premiers timbres, bientôt copiée par d'autres.
Michel Liffard dresse pour nous la liste de ces pionniers.*

DATE	PAYS	VALEUR	SUJET DU TIMBRE
6 mai 1840	Grande-Bretagne	One penny noir Two pence bleu	Reine Victoria
1er mars 1843	Canton de Zurich (Suisse)	4 (rappen) noir 6 (rappen) noir	Chiffre
30 sept. 1843	Canton de Genève (Suisse)	5 + 5 c noir et vert-jaune	Armoiries
1er août 1843	Brésil	30, 60, 90 reis noir	Grand chiffre dans un ovale, dit "oeil-de-boeuf"
1er juillet 1845	Canton de Bâle (Suisse)	2 1/2 noir rouge et bleu	Colombe
1er juillet 1847	Etats-Unis d'Amérique (Union)	5 cents vert bleu x (10 c.) vert bleu	Effigie de B. Franklin Effigie de Washington
24 avril 1847	Trinité	(5 cents) bleu	Bateau Lady Mac Lee
21 sept. 1847	Ile Maurice	One penny rouge Two p. bleu foncé	Reine Victoria avec diadème
1er janvier 1849	France	20 centimes noir	Liberté dite Cérès
2 janvier 1849	France	1 F vermillon	Liberté dite Cérès
1er juillet 1849	Belgique	10 centimes brun 20 centimes bleu	Léopold 1er
22 octobre 1849	Suisse poste locale	4 c. noir et rouge	Croix suisse dans un cor de poste
1er nov. 1849	Bavière	1 kreuzer noir 3 kreuzer bleu 6 kr. brun-rouge	Chiffre
1er janvier 1850	Espagne	6 cuartos noir 12 cuartos lilas 5 reales rouge 6 reales bleu 10 reales vert	Isabelle II
1er janvier 1850	Nouvelles Galles du Sud	One penny carmin Two pence bleu Three pence vert	Vue de Botany-Bay
3 janvier 1850	Victoria	One penny rose Two pence lilas Three pence bleu	Reine Victoria assise
22 janvier 1850	Suisse postes fédérales	2 1/2 Rp. noir et rouge	Croix suisse dans un écu, légende Orts-Post ou Poste locale
		5 Rp. noir, rouge et bleu 10 Rp. noir, rouge et jaune	Croix suisse dans un écu, légende Rayon I Croix suisse dans un écu, légende Rayon II
1er juin 1850	Autriche	1 kreuzer jaune 2 kreuzer noir 3 kreuzer rouge 6 kreuzer brun 9 kreuzer bleu clair	Armoiries
1er juin 1850	Lombardie-Vénitie	5 centes. ocre-jaune 10 centes. noir 15 centes. rouge 30 centes. brun 45 centes. bleu	Armoiries
1er juillet 1850	Guyane anglaise	4 cents noir 8 cents noir sur vert 12 cents noir	Rond avec le nom du postier
1er juillet 1850	Saxe	3 pfenn. rose-rouge	Chiffre
15 novembre 1850	Schleswig-Holstein	1 schilling bleu 2 schilling rose	Armoiries en relief
1er décembre 1850	Hanovre	1 guteg noir sur gris bleu	Chiffre dans un écu surmonté d'armoiries

LES GRANDS EVENEMENTS ANNUELS : DES PRETEXTES POUR LES COLLECTIONNEURS DE CARTES POSTALES MODERNES

Les grands événements commémoratifs peuvent constituer prétexte à des amorces de collection cartophiles. Le faible coût et la convivialité de la CPM (= carte postale moderne) permet de le penser.

La statue de la Liberté, la Révolution Française, Mozart, les Jeux Olympiques, le Débarquement, et bien d'autres : chaque année voit son thème national "imposé". Il peut être prétexte à un début de collection et d'initiation à la cartophilie.

En effet, à l'heure où la carte postale ancienne ne permet plus aux jeunes d'aborder certains niveaux de collection pour des raisons purement financières, peut-être faut-il conseiller aux débutants d'aborder la carte postale à travers ces thèmes ? Les collections de CPM sont souvent très conviviales, elles constituent une excellente approche de la carte, et amèneront peut-être le collectionneur à approfondir son thème à travers d'autres supports, tels que la CPA (= carte postale ancienne), le timbre ou la télécarte.

Bien entendu, la "cueillette" des documents, outre les tourniquets

des sites abritant l'évènement, ceux des Halles de Paris ou des carteries de province, va obliger le nouveau collectionneur à travailler son initiation au monde de "la moderne". Qu'il se rassure : l'UPPTT dispose d'éminents spécialistes pour le guider. Il conviendra pour lui de rechercher sans hésiter des contacts et des informations à travers les réseaux de l'UPPTT : liste des éditeurs importants, des illustrateurs cotés, des médias performants, des sites parisiens au passage obligé, etc... Outre cette correspondance de base, il faut savoir que le système des petites annonces marche bien : "CPC" aux Herblays est un des médias aux retombées importantes, la Gazette en est un autre.

Cela dit, le meilleur moyen de bien structurer ces réseaux demeure le courrier et le téléphone. Quels que soient les résultats au départ, il importe de ne pas se décourager : les phases de retom-

bées sont variables, et il ne faut pas être trop pressé. Un à deux ans après l'évènement, les spéculateurs bradent leurs "retenues" et la collection peut alors s'enrichir à moindre prix. A chacun de savoir saisir les bonnes pièces (rares avant, mais aussi après !).

L'évènementiel est une opportunité relativement facile à gérer. Ce début de collection peut ensuite s'élargir sur certains créneaux spécialisés, tels que le sport, les animaux, les vieux métiers, les illustrateurs alsaciens, voire un illustrateur en particulier. Une présentation de cartes postales modernes constitue toujours pour son propriétaire, son association, et son environnement local (commune, région) un excellent support promotionnel. Cela non plus n'est pas à négliger !

Jean-Gérard Miguel

UNE TELECARTE SUR ENTIER POSTAL !

Ils sont fous, ces Germains ! Non contents de mettre en service un cachet grand format illustré pour le Salon "Philatélie et Télécartes" à Cologne en octobre 1993, et d'émettre une télécarte spéciale pour cet événement, ils éditent un entier postal (= une carte postale avec timbre imprimé) reproduisant cette télécarte !

Des esprits chagrins ont décidé pour nous que la collection de timbres ou de cachets postaux n'avait aucun rapport avec celle des télécartes ... Merci à nos voisins d'outre-Rhin de nous montrer que ce genre d'opinion internationale les laisse indifférents, et de continuer à marier la philatélie et la collection de télécartes, comme elles le sont au sein de l'UPPTT !



UNE IDEE A SUIVRE : LES CACHETS ILLUSTRÉS DE DIRECTION

On constate depuis peu que certaines directions départementales de La Poste se sont dotées de cachets grand format illustrés permanents, pour oblitérer le courrier en provenance de leurs services. L'idée en revient à notre ami Guy Vedel, qui a enclenché le mouvement à Aurillac, quand il était directeur de La Poste du Cantal, en 1989, à l'occasion du bicentenaire de la Révolution Française. "Le remplacement du traditionnel cachet petit format de la direction par un cachet illustré grand format, explique-t-il, permet de valoriser l'activité marcophile de La Poste, et par contrecoup la philatélie".

Il a poursuivi et approfondi l'idée, tout d'abord à Périgueux (Dordogne), où le cachet reprend le slogan local ("Dordogne-Péri-

gord, le pays de l'homme"), puis à Tours (Indre-et-Loire), où le cachet reproduit carrément le logo du



département : "c'est aussi un bon moyen pour un directeur de La Poste de nouer des contacts puis des liens d'amitié avec le président du conseil général", précise Guy Vedel.

L'initiative semble avoir été copiée par d'autres, puisque, au hasard de nos correspondances, nous avons pu remarquer que la direction du Lot s'était elle aussi dotée d'un cachet grand format illustré similaire, qui reprend à la fois le logo et le slogan du conseil général ("une surprise à chaque pas").

Peut-être y en a-t-il d'autres ? Si c'est le cas, signalez-le nous, nous nous en ferons l'écho dans nos colonnes. C'est peut-être le début d'une nouvelle collection !

UN MILLIER DE TIMBRES A GAGNER !

Vingt pochettes de timbres (constituées en majorité de timbres de France, colonies françaises, pays d'Europe et d'Amérique sans "émissions de complaisance"), chacune de cote importante, sont à gagner ! Pour cela, il vous suffit de répondre aux trois questions ci-contre, et de retourner le bon de participation ou vos réponses sur papier libre (si vous ne souhaitez pas abîmer votre Gazette), avec de préférence un affranchissement philatélique, à : Gazette Philaté-

lique, BP 448, 37304 Joué les Tours cedex, avant le 5 novembre 1994 à minuit, le cachet de La Poste faisant foi.

Un tirage au sort parmi les bulletins comportant les bonnes réponses désignera les 20 gagnants du trimestre.

Les réponses aux trois questions figurent dans les différents articles de cette Gazette : une lecture attentive vous permettra de les trouver. Maintenant, à vous de jouer ... Et bonne chance !

QUESTION N° 1 : Depuis quand existe le service philatélique Suédois ?

QUESTION N° 2 : Quel est le prénom du père de Jean Salis ?

QUESTION N° 3 : Combien de journaux philatéliques étrangers ont-ils annoncé le salon du timbre en Juillet-Août 1994 ?

REPONSE N° 1 :

REPONSE N° 2 :

REPONSE N° 3 :

Vos nom et prénom : Votre n° UPPTT(*) :

Votre adresse :

Ce jeu est réservé aux adhérents de l'UPPTT et aux abonnés à titre payant à la Gazette. Une seule participation admise par adhérent ou abonné. Règlement complet sur demande à : Gazette Philatélique, BP 448, 37304 Joué les Tours cedex.

(*) cette case n'est pas à remplir pour les abonnés à titre payant à la Gazette.

UPPTT PACA : PHILATELIE ET TELETRAFIC

L'Union des Philatélistes des PTT de Provence-Alpes-Cote d'Azur noue des relations privilégiées avec ITC 14. Fort bien, me direz-vous. Mais encore : qu'est-ce que c'est qu'ITC 14 ?

Il s'agit du Congrès International de Télétrafic, qui étudie "la théorie du télétrafic et ses applications à la conception, la planification et l'exploitation des systèmes, des réseaux et des services de télécommunications".

Vous ne voyez toujours pas le rapport avec l'UPPTT PACA ? On y vient.

Ce congrès, qui a lieu tous les trois ans, a tenu sa 14ème édition à Juan-les-Pins du 6 au 10 juin 1994, et a choisi l'UPPTT PACA comme conseiller en matière de philatélie. Il est vrai que ce congrès était organisé par André Rossi (PP n° 15), président d'honneur du groupe régional UPPTT : vous voyez que c'est parfois utile, un président d'honneur !



André Rossi et André Laurent présentent l'encart philatélique illustré édité pour ITC 14.

L'UPPTT PACA a donc réalisé pour ce congrès un encart en quadrichromie avec oblitération temporaire illustrée sur timbre Chappé. En outre, elle a organisé une exposition philatélique, cartophile et de télécartes sur le thème des

Télécoms. Six cent participants au congrès ont pu admirer les cadres de nos amis Evelyn Turchi, Michel Bablot et Michel Mignot.

L'UPPTT PACA a assuré une permanence tout au long de ce congrès. Cela a permis à quelques membres du groupe régional UPPTT de s'initier aux mystères de la langue anglaise, largement utilisée dans le congrès, ainsi qu'aux subtilités des réseaux

intelligents ou de la transmission par paquets...

Quand on vous dit que la philatélie mène à tout en région PACA !!!

André Laurent

UPPTT ILE-DE-FRANCE : LE TEMPS DES HELICES

"Cette année, nous célébrons un double anniversaire : les cinquantièmes du Débarquement et de la disparition de Saint-Exupéry. Ces deux événements, qui ont marqué l'histoire de l'aviation, sont les fils conducteurs du meeting". Jean Salis, président de l'Amicale qui porte le nom de son père (l'aviateur Jean-Baptiste Salis), a ainsi exposé l'esprit du désormais célèbre meeting aérien de La Ferté-Alais, pendant le week-end de la Pentecôte.

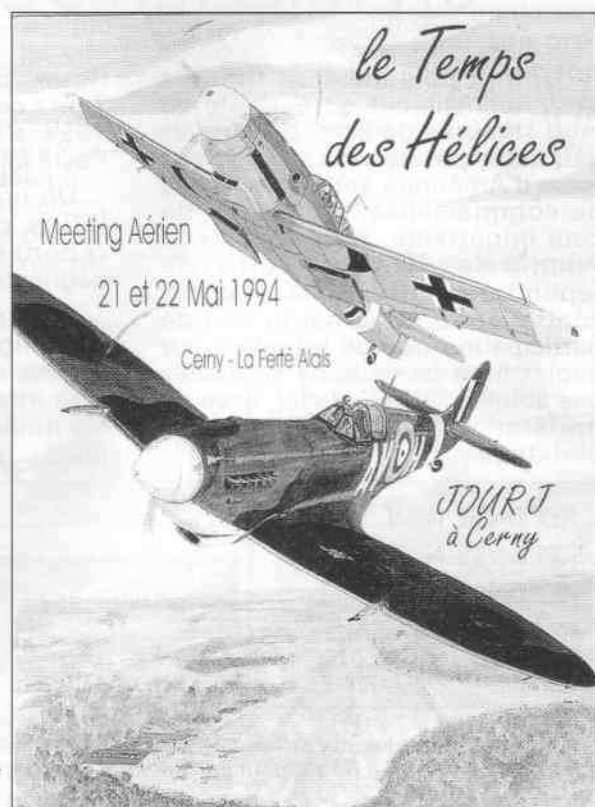
Le public a pu suivre la vie de l'écrivain-aviateur à travers plusieurs tableaux retraçant l'épopée de l'aviation : la mise en place de l'Aéropostale, le départ vers l'Angleterre des Résistants, ou encore

le Débarquement avec les parachutistes. Du grand spectacle !

Pour un tel événement, les organisateurs de ce "show" ont demandé à l'UPPTT Ile-de-France d'éditer un souvenir : la carte reproduisant l'affiche de cette journée. Renseignements sur Phibal ou comme de bien entendu au 38 rue Vignon, 75009 Paris.

Jean-Marie Valdenaire

La carte postale émise pour le meeting de La Ferté-Alais.



UPPTT HAUTE-NORMANDIE : UN BUREAU DE POSTE EPHEMERE, ROUEN-ARMADA

Ephémère : "de très courte durée". Le bureau de Rouen-Armada, guichet annexe de Rouen RP, a fonctionné du 9 au 17 juillet 1994, donc 9 jours, y compris deux dimanches et un jour férié (le 14 juillet). Dans l'histoire de La Poste de Seine-Maritime, aucun bureau de poste ne fut plus "éphémère", même l'agence postale de Pierrecourt, qui fut en service un mois et demi, dans les années 20 !

Quatre guichets ouverts de 11 h à 22 h, une fréquentation qui s'est traduite en milliers de clients, une chaleur torride, ce fut cela, l'Armada de la Liberté. Mais ce fut aussi 50 navires de guerre et voiliers, les plus grands et les plus beaux !

Pour les visiteurs, l'Armada est un rêve, c'est la beauté. Jean Rochefort a dit un soir à la télévision : "ces voiliers sont des objets

d'art fonctionnels". Impossible de mieux résumer l'Armada ! Cela explique l'engouement d'une population toute vouée au culte des bateaux et de la mer toute proche. Il fallût voir le déplacement des foules lorsqu'arriva le porte-hélicoptères Jeanne d'Arc, "la Jeanne", comme on dit là-bas ... Etonnant !

Sur le plan philatélie, ce fut la ruée - ou presque - pour obtenir soit le cachet illustré, soit le cachet du 14 juillet, soit la vignette MOG de Rouen-Armada, soit encore une oblitération postale à côté d'un cachet (privé) de bateau. Trois de ces cachets privés faisaient allusion à l'Armada : le sous-marin Psyché, le P. H. Jeanne d'Arc, et la Belle Poule. Pour obtenir ces cachets de bateaux, il fallait y passer cinq jours entiers, m'a-t-on dit, compte tenu des heures de queue

à y consacrer... Le Distingo repiqué par Périgueux au logo de l'Armada connut également un succès certain, que ce soit auprès du visiteur philatéliste, du visiteur non averti, ou des marins grecs ou mexicains !

L'Union des Philatélistes des PTT de Haute-Normandie a constitué, sur carte et enveloppe illustrées, un jeu de toutes les oblitérations réalisables : les 9 oblitérations ordinaires (du 9 au 17 juillet), l'oblitération illustrée des 10/11 juillet, et l'oblitération au moyen de la vignette MOG à la date du 14 juillet. Il reste quelques jeux, vendus au prix de 130 F pour les 11 souvenirs. S'adresser à l'UPPTT Haute-Normandie, BP 9, 76850 Bosc-le-Hard.

Pierre Fallot



Le Distingo réalisé par La Poste pour l'Armada, oblitéré du 14 juillet par le cachet Rouen-Armada.

DES NOUVELLES DU FOYER DE CACHAN

Notre amie Christiane Laurent, animatrice de la section philatélique UPPTT du Foyer de Cachan, nous informe :

Après avoir présenté à l'Assemblée Générale de l'UPPTT à Roquebrune-Cap Martin sa collection thématique sur "l'Europe des Douze" et reçu en récompense une coupe et une parure de stylo, Arnaud Juvenelle a exposé au Foyer de Cachan lors de l'Assemblée Générale du foyer, le 4 juin dernier.

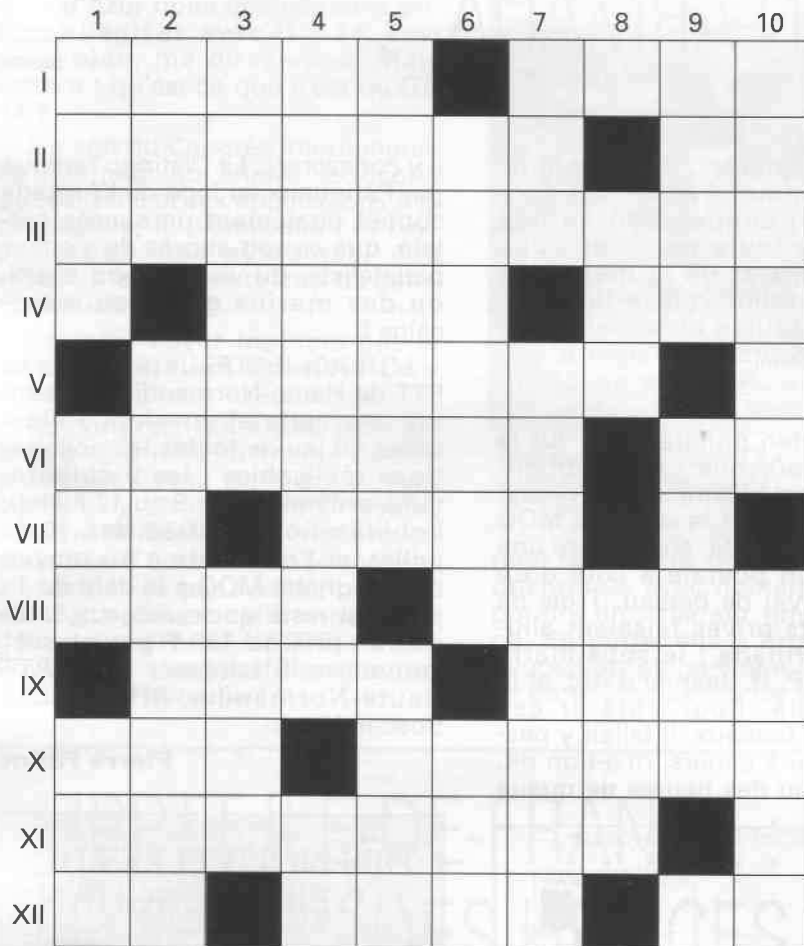
Une encyclopédie offerte par le Foyer lui a été remise par André Darrigrand, président de La Poste, en présence de nombreuses personnalités.

La Gazette présente toutes ses félicitations au jeune Arnaud, nouveau philatéliste passionné.

Contact : Christiane Laurent, 33 rue Paul Barruel, 75015 Paris. Tel : (1) 48 28 52 67.

MOTS CROISES

par Jean-Paul LEFIEVRE



SOLUTION DANS LE PROCHAIN NUMERO

HORIZONTALEMENT

- I. Plante des marais. Couleur ... de Prusse.
- II. Eleva Gambetta. Petit saint.
- III. Ce n'est pas une collection ordinaire.
- IV. Lâché de ballon. Pic des Pyrénées.
- V. Ont pris l'air.
- VI. Quelques idées. En les.
- VII. Idem. Rend service aux timbres.
- VIII. Viciés dans les maisons closes. Ecrivain.
- IX. Se fait de la bile. Succomba.
- X. Poussé avec peine. Anciens d'Espagne.
- XI. Se sépare facilement.
- XII. Bien en chair. Ils n'ont pas de prix. Sorti en premier jour.

VERTICALEMENT

1. Poignée de main. Réfuta. Pas encore adulte.
2. Direction. Ont reçu la forme d'un système.
3. Félidé. C'est tout le contraire.
4. Ecrit après une réception. Possessif.
5. Suppression de voyelle finale. Attache.
6. Pas apparents. Sorte d'oseille.
7. Presque beau. Laissent des marges.
8. Police des polices. Administre.
9. Se met en action. Parti sans laisser d'adresse.
10. Centre de formation. Pièges à loups.

SOLUTION DU NUMERO 56

HORIZONTALEMENT :

- I. Microscopes. II. Rebut. Vé. III. Nuage. Es.
- IV. Cliquetas. V. Achat. AM. VI. Tue. Margot.
- VII. Nia. Eus. VIII. Pavillon. RF. IX. Isolée. Ifs.

- VERTICALEMENT :** 1. Mandat. Pi. 2. Curas. 3. Crache. VO. 4. Régl. Nil. 5. Obéit. Ile. 6. Su. Mâle. 7. Ct. Usa. 8. Osée. Ni. 9. Stage. 10. Ev. Amours. 11. Sens. TSF.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Cette revue vous a plu ? Alors, abonnez-vous, et faites abonner vos amis, en remplissant ou recopiant le bon ci-dessous :

NOM : Prénom :

Adresse :

Souhaite recevoir La Gazette Philatélique (cocher la case choisie) :

- un an, 30 F deux ans, 60 F abonnement de soutien, 50 F (un an)

Date : Signature :

A retourner à Gazette Philatélique, BP 448, 37304 Joué les Tours cedex.

CONGRÈS DE MARTIGUES : LA SUITE

Suite à l'article volontairement provocateur de Nico-Nico dans le précédent numéro de la Gazette (et qui nous a valu un abondant courrier !), nous avons reçu une demande de mise au point de la part de Robert Deroy, président de la Fédération des Sociétés Philatéliques Françaises :

"Je lis toujours avec grand intérêt la Gazette Philatélique. Mon intérêt est d'autant plus grand que l'Union des Philatélistes des PTT a bien voulu m'accueillir en son sein et que j'entretiens avec bon nombre de ses dirigeants des relations de grande cordialité.

L'article signé "Nico-Nico" paru dans le numéro 56 de la Gazette Philatélique (p. 17), a retenu toute mon attention et je me permets d'apporter la mise au point suivante.

1/. Le projet de modification des statuts présenté par l'UPPTT Ile-de-France a été discuté en Bureau fédéral et présenté au Conseil fédéral. C'est donc en parfait respect de la démocratie et conformément aux statuts de 1985 qu'il n'a pas été retenu.

2/. Il est regrettable que les responsables des différentes associations UPPTT ne participent aux travaux fédéraux qu'au travers de critiques négatives. Peut-être les problèmes posés par l'effort de remise à niveau de la philatélie fédérale seraient-ils résolus plus vite si tout le monde voulait bien apporter sa contribution.

3/. Je préciserai que la méthode pour attribuer les distinctions fédérales a été modifiée à ma demande dans un sens de plus grande ouverture. Au passage, je signalerai qu'il ne faut pas oublier que c'est à Jean-François Biscara, président d'honneur du GPCO* qu'a été attribuée la plus haute distinction de la Fédération, le Mérite philatélique, mes collègues se contentant de me remettre la médaille Dole !

4/. Ce n'est pas parce qu'il est juré international, membre de la Commission thématique internationale, que Bernard Jimenez a obtenu une médaille d'or avec sa collection intitulée "La nuit". Tout simplement, le jury

a unanimement reconnu les qualités philatéliques et thématiques de cette présentation. N'est-ce pas plutôt la qualité de ses collections et le niveau de ses compétences qui ont valu à Bernard Jimenez d'être reconnu à l'échelon international ?

5/. Il n'est guère élégant de diminuer la valeur de la collection qui a obtenu le grand prix. Sans doute, Bertrand Sinais appréciera-t-il que le vase de Sèvres du Président et le niveau de Sèvres lui ait été remis à cause de son statut de négociant. Je précise que Bertrand Sinais n'est pas membre du Bureau de la Chambre Syndicale des Experts et Négociants en Philatélie.

6/. Lorsqu'ils concourent en exposition nationale, les membres de l'UPPTT sont soumis aux mêmes règlements et techniques de jugement que ceux appliqués aux membres des autres associations (... - godillot : merci pour elles !).

7/. Je termine en rappelant que les comptes et le budget de la Fédération ont été approuvés à une écrasante majorité.

Alors que "Nico-Nico" se rassure : la direction actuelle de la Fédération ne prend pas exemple sur l'histoire récente et la soviétisation de la structure ne crée pas une nouvelle nomenclature !"

Nico-Nico nous avait de son côté demandé de faire paraître un rectificatif pour préciser que le président fédéral a reçu au congrès de Martigues non le mérite philatélique, mais la médaille Dôle, dont quatre exemplaires sont attribués chaque année aux personnes ayant œuvré au niveau national pour la philatélie.

Cette double mise au point étant faite, la Rédaction tient à rappeler que les articles publiés dans la rubrique "Opinion libre" de la Gazette engagent leurs seuls auteurs et ne reflètent pas forcément la ligne de conduite générale de l'association...

*GPCO : groupement philatélique centre-ouest

PETITES ANNONCES

- 60 à 75 % de remise sur Yvert pour timbres neufs et oblitérés de 1849 à 1980 France, Monaco, anciennes colonies, blocs-feuillets, carnets, etc... Tél 73 95 20 81 après 20 h.

- Recherche toutes CPA des Deux-Sèvres, EACA; échange drouille France, après accord. Cherche almanachs PTT Oberthur doubles cartonnés avant 1960, possède doubles état neuf depuis 1980. Ecrire ou téléphoner à Roland Motard, les Sizettes, Breuil-Chaussée, 79300 Bressuire, tel 49 65 21 14.

- Recherche cartes postales anciennes de Dombrot-le-Sec (88). Edith Morlot, 281 route de Contrey, 88140 Dombrot-le-Sec.

- Particulier vend n° Yvert 130 f oblit. et 202 a oblit. et neuf. Tous signés R. Calves : - 55 % de rabais sur Yvert 95, Argent avec ordre, SVP. M. Régnier, 295 rue de Charenton, 75012 Paris. Tél : (1) 43 47 33 08.

- Recherche C.M. sur cartes postales éditions ENGADIN. Poissons, reptiles, papillons; autres insectes. Faire offre à Jean Grandin, La Poste, 38590 Sillans.

- France classique oblitérés 1900 à 1994, 30 % cote Y. et T. au détail, bonne qualité. André Vaillant, 6 rue des Pins, 25360 Ancray.

- Demande de prêt aux adhérents : recherche exposition philatélique pour présentation à La Poste de Clermont-Ferrand RP sur le thème du Canada, pour début novembre 1994. Pascal Lagrange, La Poste de Clermont-Ferrand RP, 63033 Clermont-Ferrand cedex 1. Tél 73 30 65 41, télécopie 73 35 54 40.

- Recherche sur plus le timbre de Jeanne d'Arc (n° 257 Yvert) et tout document philatélique sur l'optique. Faire offres à Patrick Viala, 15 rue Senac, 13001 Marseille.

- Retraité vend PC + GC détachés tous départements + marques linéaires tous départements + ambulants détachés et sur lettres + anciens et semi-modernes détachés de France et Monaco. Ecrire à Alain Grucher, 7 rue Curial, 75019 Paris.

- Achète timbres de distributeurs Montgeron, LSA, Crouzet, Frama, LISA, DIVA. Max Ollagnier, 24 rue du Coteau, Bât. A, 92370 Chaville.

- Recherche TB CPA Aigues-Mortes (Gard). Bernard Fontagne, Le Mas Drevon, Br H 3, 34070 Montpellier.

- Recherche correspondants en Polynésie Française, Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna pour échanges de télécartes. François Beaumont, 121 avenue de la République, 94320 Thiais.

- France neufs : vends petits lots par 25 ou 50 timbres, 2 F pièce; numéros disponibles sur liste; autres lots proposés. Echange timbres France oblitérés toute époque, cote de 100 F par envoi, faire mancoliste timbres demandés avant 1900. C. Brunet, 16 rue Parfait, 62840 Laventie.

- Vends flammes postales sur lettres à l'unité à partir de 1 F ou par lots (listes contre TR à 4,20 F), marques postales diverses modernes. Christophe Besson, rue de la Poste, 41170 Souday.

- Recherche oblitérations des bureaux annexes des années 1980 de Paris uniquement, exemple Paris 14 ann. 5. René Le Lain, Le Goaner, Bât. D, 56400 Auray.

- Recherche TAAF avant 1977 (timbres, cartes postales, marques postales) et cartes postales anciennes sur le thème de la pêche en eau douce (pêche des saumons, prise record, concours...). Alain Debord, 53 rue Elias Howe, 94100 Saint-Maur, Tél. bureau : (1) 45 16 52 07.

- Portugal : recherche timbres sur lettre, carte, documents. Proposition à Denis Drouin, rue Sous le Four, 55190 Sorey St Martin.

- Vends collection philatélique des PTT de France, n° 1-1981 à 4-1992. Valeur faciale totale : 1822,35 F. Cote Cérés 1993 : 5552,40 F. Proposition : 2700 F. Jacques Géraud, 32 rue Ste Geneviève, 92230 Gennevilliers, tél. (1) 40 85 11 43.

- Vends revue "Relais" du musée de La Poste, n° 1 à 46. Michel Peruzzi, "Les Rubattiers", Loiseux, 73170 Yenne. Tél. 79 65 92 34.

PETITES ANNONCES

Les petites annonces de la Gazette sont **gratuites**. Indiquez ci-dessous le texte de votre annonce et vos coordonnées, et expédiez le tout avant le 31 octobre à : Gazette Philatélique, BP 448, 37304 Joué les Tours cedex.

NOM : _____ PRENOM : _____

ADRESSE : _____

N° UPPTT : _____

• **ECHANGEONS
SERIEUSEMENT !**

Au moment où va démarrer une nouvelle saison d'échanges, il n'est sans doute pas inutile de rappeler quelques recommandations à respecter absolument : ne gardez pas une circulation plus de trois jours. Transmettez toujours et immédiatement l'avis de passage à votre responsable régional, afin qu'il sache toujours où se trouve la circulation. Signalez avec un petit mot accompagnant cet avis de passage tous les problèmes rencontrés (erreurs de cote, timbres manquants, etc...). Et surtout n'oubliez pas que toute substitution est un vol !

• **UN ETE SUR LES DENTS !**

Beaucoup d'activité pour le groupe Auvergne de l'UPPTT durant l'été! Le 24 juillet, tenue d'un bureau temporaire avec cachet spécial à Montaignut-en-Combraille (63), dans le cadre des fêtes médiévales : émission d'une enveloppe et d'une carte (15 F pièce + port). Et du 26 août au 9 septembre, à La Poste de Clermont Ferrand RP, exposition philatélique sur le cinquantenaire de la Libération, avec bureau temporaire et cachet spécial : édition d'une carte postale dessinée par Christian Chabert (17 F pièce + port). Commandes : UPPTT Auvergne, BP 200, 63006 Clermont-Ferrand cedex 1.

• **LES CANCANS DE
PHILACAEN**

L'exposition philatélique organisée par l'UPPTT Basse-Normandie et la société philatélique de Caen, à l'occasion du 50^{ème} anniversaire du Débarquement, a rencontré un très grand succès, si l'on en croit le journal "Ouest-France" du 7 juin. "Plus de 10 000 timbres et enveloppes d'histoire postale", commente notre confrère, qui ajoute : " on se prend à regretter que les planches, fruits de recherche patiente autant que tenace, ne puissent être édités en album. On soulignera l'intérêt majeur présenté par la collection de Michel Liflard sur les camps de concen-

tration nazis". Le journal publie également une photo où l'on voit notre ami Albert Lasserre présenter sa collection aux officiels. Une carte Premier Jour (l'église St Jean en juin 1944) éditée pour la circonstance est encore disponible auprès de Jean-Claude Labbé, UPPTT Basse-Normandie, 3 rue des Boutons d'Or, 14610 Cambes en Plaine.

• **AQUAVENTURE :
THE RAID RIVER**

Notre ami Jean-Claude Swidurski, du groupe UPPTT Nord-Pas de Calais, nous informe que s'est tenu le 28 août dernier, à Quesnoy-sur-Deûle, un bureau temporaire avec cachet illustré grand format, à l'occasion du raid "Aquaventure" qui a relié en kayak Quesnoy à sa ville jumelée allemande Swisttal-Buschhoven. Un entier postal oblitéré du cachet original est disponible au prix de 12 F pièce (+ port), et des plis revêtus d'un cachet "voyage en kayak" ont également été émis. Renseignement : J-C Swidurski, BP 100, 59890 Quesnoy-sur-Deûle.

• **PIERRE ET PAUL**

Michel Carrière, responsable national du service des échanges, nous fait part d'une manifestation philatélique organisée les 1er et 2 octobre à Lodève (Hérault) en hommage au sculpteur Paul Darde, manifestation assortie d'un bureau temporaire avec cachet grand format illustré. Un encart à 20 F, une carte postale à 15 F et une enveloppe à 15 F sont disponibles auprès de Michel Carrière, 11 avenue Mgr de Fumel, 34700 Lodève.

• **A TOURY, ON BEAUCE !**

Notre ami Michel Savreux nous informe de l'édition d'un porte-timbre de couleur jaune, sur papier gommé, avec les textes "En Beauce, Toury, Le Gîte aux Roys de Philippe-Auguste" et "la philatélie, un pas vers le savoir", à l'occasion de la fête historique et médiévale qui s'est déroulée les 2 et 3 juillet à Toury (28). Ce porte-timbre est vendu 20 F les 8, port compris.

S'adresser à Michel Savreux, 45 avenue de la Chapelle, 28310 Toury.

• **APTT ET PTT**

La Gazette a récemment reçu un impressionnant document intitulé "Les timbres-télégraphe du monde avant 1914, 1^{ère} partie, d'Albanie à Etats-Unis". 58 pages sous reliure cartonnée à anneaux, plus de 300 reproductions de timbres et autres documents, ce dossier spécial est dû au talent et au travail acharné de Rémy Porte et de l'association philatélique thématique Transmissions (APTT), qui éditent par ailleurs le mensuel "Phila QSL Infos", déjà évoqué dans nos colonnes. Cet ouvrage qui devrait vite devenir la référence en la matière est vendu au prix de 100 F. A noter que l'APTT a changé d'adresse au cours de l'été : il faut désormais lui écrire à Rennes, Bt C 1, Appt 25, 1 square de la Grande Charbonnière (35000).

• **DERNIERE MINUTE**

L'activité commerciale du BEPTOM devrait être reprise par le S.N.T.P. à partir du 1^{er} janvier 1995 sur un site à déterminer et selon des modalités d'organisation qui restaient à définir au moment où nous mettons sous presse. La partie juridique de l'élaboration et de la constitution des programmes philatéliques des territoires d'Outre-Mer sera du ressort et placée sous la tutelle directe d'une cellule "Territoires d'Outre-Mer" au Ministère chargé des Postes et Télécommunications.

• **DE LA FLAMME A L'EAU...**

Notre ami Gérard Chabin nous informe de la mise en service le jour de la rentrée scolaire (8 septembre) à Cosne Cours sur Loire de la flamme "B.T.S. Métiers de l'eau". Des souvenirs sous forme d'enveloppe ou de carte illustrée sont en vente au prix de 15 F pièce (+ port) auprès de Gérard Chabin, La Poste, 58440 Myennes.

LA PHILO, PAR DES CARTES !

Phil, dont nous suivons les aventures dans la Gazette depuis deux ans, prend des couleurs avec l'édition d'une carte postale (reproduite en 4^{ème} page de couverture de la Gazette). Réalisée en quadrichromie, vernie, sur papier 300 g (c'est donc de la super-qualité !), cette carte tirée à 1000 exemplaires est en vente au prix de 5 F (c'est donné !) auprès du papa de Phil, l'ami Xavier Dauga, 5 rue Edouard Bosc, 33130 Bègles. Règlement en timbres jusqu'à 20 F, par chèque au-delà (Dauga, CCP 382400 W Bordeaux).

La Gazette profite de cette tribune pour vous présenter une carte (reproduite ci-contre) d'un autre dingue de B.D., l'ami Delvallé, qui, on s'en souvient, a commis avec Dauga ce chef d'œuvre liquide intitulé "La cave se rebiffe". Cette C.P. représente un dessin extrait du nouvel album de Delvallé, "In Vino Veritas", qui vient de paraître. Pour la carte, même tirage, même qualité, mêmes conditions de vente (5 F pièce) que la carte de "Phil". Et même adresse pour commander : Xavier Dauga, 5 rue Bosc, 33130 Bègles. Qu'on se le dise !







CARTE POSTALE ORIGINALE DE "PHIL ET LES TIMBRÉS",
LE HÉROS B.D. DE LA GAZETTE. EN VENTE 5 F AUPRES DE L'AUTEUR
(voir page 18).